

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3879-2014

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 30/10/2014

Ph. 2
B-0263

Société en commandite Gaz Métro
Cause tarifaire 2015, R-3879-2014

Plan d'approvisionnement 2015 – 2018

Présentation à la Régie de l'énergie



Original : 2014.10.29

Gaz Métro – 7, Document 4
16 pages en liasse

Table des matières

- Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe
- Outils pour la pointe ou pour l'hiver extrême ?
- Interruptions horaires



Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe



Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe

→ Constat 2014

- Profil de consommation des clients D_4 influencé par les conditions climatiques
- Sous-estimation de la demande de la journée de pointe
- Méthode proposée : régressions distinctes pour les clients D_1 et D_3 à lecture mensuelle et les clients D_3 et D_4 à lecture quotidienne

→ Décision D-2013-179 - Demande à Gaz Métro de revoir la méthode

- Préoccupations plus spécifiques de la Régie
 - Proportion des volumes des clients avec un CU de 60%
 - Niveau des coefficients de corrélation
 - Facteur d'ajustement
 - Coïncidence partielle

Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe (suite)



→ 3 options analysées

- Option 1 : Régression sur la demande continue totale
- Option 2 : Régression sur la demande continue excluant les clients en combinaison tarifaire (D_3-D_5 ou D_4-D_5)
Clients en combinaison tarifaire : Volume Souscrit + 2 %
- Option 3 : Régression sur la demande continue excluant les clients en combinaison tarifaire ; et les clients continus aux sous tarifs 4.9 et 4.10
Clients en combinaison tarifaire : Volume Souscrit + 2 %
Clients continus aux sous tarifs 4.9 et 4.10 : Somme des volumes maximums observés et ajustés pour refléter la projection à l'année témoin

→ Paramètres de journée de pointe établis en fonction de l'historique depuis octobre 1970 des DJ réchauffés

Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe (suite)



→ Comparaison des options - année 2015

	Option 1	Option 2	Option 3
Demande continue en journée de pointe 2015 ($10^6 m^3/jour$)	34 727	34 404	34 230
R ² de la régression	0,979	0,979	0,982
Facteur d'ajustement (demande 2015 vs régression)	1,125	1,090	1,059
Coincidence de la pointe	oui	oui	partielle

→ Proposition de Gaz Métro :

- Option 2 : Régression sur la demande continue excluant les clients en combinaison tarifaire
- Option qui répond aux préoccupations énoncées par la Régie

Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe (suite)



- Option demandée par la Régie (question 14 de la demande de renseignements no.6) : **33 888 10³m³/jour – baisse de 516 10³m³/jour**
- Option 3 : Continus (excluant 4.9-4.10) + clients en combinaison tarifaire + clients 4.9-4.10 (**174 10³m³/jour**)
 - Pointe partiellement coïncidente
 - Paramètres de pointe – historique 20 ans (**246 10³m³/jour**)
 - Degrés-jours réchauffés donc actualisés – pas de raison de limiter la base
 - Base de référence (depuis 1970) utilisée par Hydro-Québec et par Gaz Métro pour la normalisation des revenus
 - Clients en combinaison : VS pas augmenté du 2 % (**65 10³m³/jour**)
 - Consommation autorisée aux *Conditions de service et Tarif*
 - Utilisation non autorisée par TCPL - pénalité potentielle (LBA)
 - Consommation 4.9 et 4.10 coïncidente (**31 10³m³/jour**)
 - Volumes importants influençant l'apport à la journée de pointe
 - Volumes coïncidents pas nécessairement le reflet de la projection (ex : 2012-2013)
 - Consommation simultanée des volumes maximums très probable

Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe (suite)



- Preuve de FCEI
- Suggère que la méthode proposée surestime la demande continue en journée de pointe (pages 4 et 5)
 - Propose de tenir compte de la nature des nouveaux volumes
 - Capturer les variations (positives et négatives) par client et identifier leur impact sur la demande en journée de pointe accentue la non-coïncidence puisqu'il s'agit d'un traitement à la marge de ces variations
 - Option qui s'écarte du principe de coïncidence
 - Propose de poursuivre les analyses quant à l'année de référence
 - L'année la plus récente représente le mieux le profil de consommation de la clientèle actuelle et en conséquence la projection
 - Au moment d'établir le plan, l'hiver est en cours. Malgré un écart de 2 ans entre l'année de référence et l'année témoin, la dernière année historique complète est donc la meilleure information disponible

Méthode d'évaluation de la demande continue en journée de pointe (suite)



→ En conclusion

- L'option 2 répond au principe de pointe coïncidente et permet un traitement spécifique pour les clients qui sont en combinaison tarifaire
- Utilisation des paramètres de journée de pointe et d'hiver extrême établis selon l'historique des DJ réchauffés depuis octobre 1970

Outils d'approvisionnement pour la pointe ou pour l'hiver extrême

Outils pour la pointe ou pour l'hiver extrême?

- Rôle du distributeur - Assurer la sécurité d'approvisionnement
 - Tous les distributeurs gaziers couvrent la journée de pointe et contractent les outils avant le début de l'hiver
 - Notion d'hiver extrême introduite due à l'effritement des outils en franchise mais pas au détriment des besoins de la journée de pointe
- Hiver 2013-2014 – outils pour la pointe (i.e. non limités à l'hiver extrême)
 - Hiver le plus froid depuis 1970 – approvisionnement de justesse
 - 2 janvier 2014 (DJ: 37,4/36,3) – projection si jour non férié

	Approvisionnements (10 ³ m ³ /jour)	
	Disponibles	Diminués de 1 187
Demande après interruptions	31 275	31 275
Approvisionnement	31 512	30 325
Excédent / (Manque)	238	(950)

- Hiver 2012-2013 – outils pour hiver extrême (pointe sous évaluée)
 - 23 janvier 2013 (DJ: 37/34)
 - Besoin de contracter 1 056 10³m³/jour (692 + marge de 1 DJ)
 - A été en mesure de contracter 413 10³m³/jour

Outils pour la pointe ou pour l'hiver extrême? (suite)

- Comparaison Hiver extrême vs Journée de pointe de 34 404 10³m³/jour

Méthode	Hiver extrême 10 ³ m ³ /jour	Différence vs pointe 10 ³ m ³ /jour	# DJ à risque
Proposée	32 781	-1 623	3,1
Question 14	32 876	-1 528	2,9
Actuelle	32 630	-1 774	3,4

- Capacité de retrait à St-Flavien dans l'évaluation des approvisionnements (233 10³m³/jour) (Question 14 de la demande de renseignements no 6)
 - Profil optimisé en 2007 selon les besoins de Gaz Métro
 - En janvier, 1 520 10³m³/jour disponibles si l'arrêt des retraits du 23 décembre au 3 janvier est effectif
 - Journées les plus froides observées également en décembre et en février
 - Compensation à l'effritement de la capacité de retrait de Pointe-du-Lac
 - Utilisation de la moyenne de ces mois : raisonnable et sécuritaire

Outils pour la pointe ou pour l'hiver extrême? (suite)



→ Solutions alternatives pour l'hiver 2014-2015

- Ajout de vaporisation à l'usine LSR – 3 ans de développement
- Nouvelle classe tarifaire – pas présente pour l'année 2014-2015
- Interruption horaire : n'apporte rien de plus les clients étant déjà interrompus
- Camions de GNL ou gaz propane – apport non significatif (18 10³m³ ou 26 10³m³/camion), coûteux à implanter et potentiellement couteux lors de l'achat
- Postes d'entreposage sur le réseau : couteux et pas disponible avant 3 ans
- Transport sur le marché secondaire – question de disponibilité

→ En conclusion : pour assurer la sécurité d'approvisionnement

Contracter les capacités de transport
pour répondre à
la demande continue en journée de pointe



Interruptions horaires

Interruptions horaires



→ Journée de pointe versus débit horaire de pointe

- Journée de pointe : approvisionnement en amont de la franchise pour répondre à la demande continue pour la journée de pointe
 - Gestion des livraisons par journée gazière (NAESB 24h) - planification pour la journée suivante, nominations en cours de journée et constat de l'utilisation des outils pour la journée gazière avec tous les fournisseurs
 - La gestion quotidienne est la norme dans le domaine gazier en Amérique du Nord
- Débit horaire de pointe : capacité de transmission ou distribution pour répondre à la demande totale horaire par région
 - Design optimal du réseau de Gaz Métro

→ Interruptions quotidiennes répondent au besoin d'interruption pour rencontrer le débit horaire de pointe du réseau

Interruptions horaires (suite)



→ Preuve de UC – gestion horaire des interruptions

- Référence aux tarifs de Enbridge
 - Tarifs 145 et 170 : préavis exprimé en heure mais gestion quotidienne. Gaz Métro a un préavis minimum de 2 heures
 - Tarif 125 : modalités contractuelles de débit horaire maximum. Gaz Métro gère cet aspect dans le contrat de distribution
- Référence au tarif interruptible d'Hydro-Québec
 - Le marché électrique est différent du marché gazier
 - Hydro-Québec a une gestion horaire des approvisionnements (même instantanée)
 - Gaz Métro a déjà un service interruptible avec 2 volets (A et B) qui ne requiert pas de capacité de transport en journée de pointe car ces clients sont interrompus
- Pas un avantage pour la gestion des approvisionnements dû à la gestion quotidienne dans le domaine gazier
 - Ne peut revoir les pratiques nord américaines